

COMPTE RENDU DU CCE DES 2,3 ET 4 MARS 2016

SONT PRESENTS POUR LA CFDT :

ISABELLE ROBERT. CAROLE DAPHAUD. ZOHRA BEADES. PATRICK SPADA. STEPHANE BOCANDE. JEAN-LUC FARFAL.

Isabelle Robert remplace Pierrette Charles comme Titulaire.

1- INFORMATION SUR LA COMPOSITION DU CCE DCF SUITE A L'INTEGRATION DE CIT/COMACAS

La Direction rappelle que du fait de l'absorption de COMACAS ET CIT par DCF, 2 titulaires et 2 suppléants les représenteront jusqu'à la nouvelle composition du CCE.

2- APPROBATION DU P.V DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 4 DECEMBRE 2014

P.V approuvé

3- APPROBATION DU P.V DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DES 15 ET 16 AVRIL 2015

P.V approuvé

4- APPROBATION DU P.V DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2015

P.V approuvé

5- APPROBATION DU P.V DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2015

P.V approuvé

6- APPROBATION DU P.V DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2015

P.V approuvé

7- POINT LOI REBSAMEN

Mr Delmas explique que la loi REBSAMEN oblige l'entreprise à faire une info/consultation sur 3 points :

- ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE POUR LA BRANCHE PROXI / HYPERMARCHE / SUPERMARCHE
- SUR LA POLITIQUE SOCIALE
- SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

Mr DELMAS précise qu'il ne veut pas tomber dans la « sinistrose » et veut garder un Dialogue Social.

J-luc Farfal intervient en disant que ce n'est pas ce que lui demande la loi. En effet, le but n'est pas de supprimer le Dialogue Social, mais de présenter aux I.R.P, trois critères de l'entreprise sommes toutes, plus qu'importants.

La CFDT fait part aussi à la Direction que pour comparer certains chiffres, encore faudrait-il avoir accès à la BDES.

La Direction promet que cela sera fait pour la prochaine réunion et que de toute façon, à aujourd'hui, les résultats financiers ne peuvent être mis à jour sur la BDES car ils ne seront validés que fin Mars.

La CFDT intervient : il aurait été plus judicieux de faire la première réunion plus tard...

La Direction ne pouvait le faire plus tôt vu le calendrier social très chargé. Ceci étant une première réunion test.

8- INFORMATION/CONSULTATION SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

La Direction informe que certaines informations disponibles à date sont « BRUTES » et ne peuvent faire l'objet d'explications complémentaires à ce stade car les analyses sont en cours.

Ces informations n'ont pas encore été validées par les commissaires aux comptes de DCF.

Ces informations ont naturellement été transmises à l'expert-comptable du CCE, dont le pré-rapport sera présenté lors de la commission économique.

Les comptes prévisionnels feront l'objet d'une présentation synthétique lors du CCE de printemps.

En 2015, les indicateurs de C.A et clients de DCF s'améliorent.

A parc comparable, les performances trimestrielles confirment une stabilisation du C.A en SUPER, et une Amélioration du C.A continue en HYPER.

Pour sa part, la branche PROXI poursuit son repositionnement et sa dynamique de rénovation du parc de magasins intégrés.

HM +3,21%

SM -0,82%

PROXI +6,60%

La CFDT intervient en disant qu'il faudrait augmenter le personnel de tout, autant pour garder nos clients, surtout dans la branche Supermarché qui en a le plus besoin.

9- INFORMATION/CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE POUR LA BRANCHE PROXI, SUPER ET HYPER

Une croissance depuis 4ans, mais en deçà de la moyenne européenne +1,5%

Consommation des ménages +1,4% contre +0,6% en 2014

Un pouvoir d'achat en légère hausse à +0,7%

LA STRATEGIE COMMERCIALE GEANT CASINO

- Un positionnement prix réaffirmé
- Une offre puissante et efficace, correspondant aux attentes de nos clients
- Une expérience clients GEANT
- Une communication et une animation commerciale dynamique

La CFDT, est heureuse de voir que notre entreprise à des ambitions, mais continue de déclarer que cela ne pourra se faire qu'avec des moyens humains.

LA STRATEGIE COMMERCIALE SUPERMARCHÉ

- EVOLUTION DE NOTRE CONCEPT
- DEVELOPPEMENT DU PARC AVEC MIXITE INTEGRE/FRANCHISE
- RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE L'ENSEIGNE
- DEVELOPPER LE PANIER PAR L'OFFRE
- DEVELOPPER UNE NOUVELLE DEMARCHE D'IMPLANTATION
- AMELIORER L'EXPERIENCE D'ACHAT PAR LA TENUE COMMERCIALE

La CFDT remarque que sur les documents présentés, il apparait que la Franchise est à l'ordre du jour.

La Direction veut capter de nouveaux partenaires via des ralliements d'adhérents d'autres enseignes afin de développer la « location-gérance » sur un parc de magasins en favorisant l'entrepreneuriat.

Combinaison qui permettrait de développer notre enseigne : parts de marché, chiffre d'affaires et résultats en mixant le parc.

La CFDT, fait remarquer que la branche Supermarché souffre plus que les Hypers. Beaucoup de magasins auraient besoin de travaux et de matériel neuf et surtout de bras.

LA STRATEGIE COMMERCIALE PROXI

- POURSUITE DE LA RENOVATION DU PARC ET DE LA STRATEGIE DE POSITIONNEMENT DES ENSEIGNES INTEGRES ET FRANCHISES
- POURSUITE DE L'EXPANSION ET DU DEVELOPPEMENT DE NOS ENSEIGNES
- DYNAMISER LE FRAIS ET LES F.L
- DYNAMIQUE DU RESEAU GERANTS MANDATAIRES NON SALARIES
- DYNAMISER LA FRANCHISE

La CFDT fera remonter à la Direction des questions sur les Gérants Mandataires et leurs statuts car elle constate que la PROXI dynamise son réseau Franchise.

10- INFORMATION/CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'EMPLOI

A fin novembre 2015, les effectifs de DCF sont globalement stables = +0,32

Sur l'ensemble de l'année, DCF emploie 27967 collaborateurs en moyenne (CDD et CDI) chaque mois.

La CFDT demande l'effectif permanent.

Nous précisons aussi que les chiffres de 2014 que l'on a, ne correspondent pas à ceux donnés l'an dernier.

La Direction précise que c'est parce qu'ils sont arrêtés à fin novembre

Nous demandons aussi l'effectif à temps partiel.

Les passages à temps complets continuent. Depuis 2012, 1786 personnes sont passées à temps complet.

Les heures supplémentaires et complémentaires ont augmentées en 2015 de +52 891 heures

La CFDT fait le constat que le manque de personnel est de fait, bien réel .

L'absentéisme en 2015 est comparable à celui de 2014.

Certes mais la CFDT réplique que les arrêts sont plus longs, sûrement dû à des pathologies plus lourdes.

LA FORMATION

- SUPPRESSION DU DIF
- CREATION DU CPF
- FORMATION TERRAIN
- FORMATION DEFINITION ET MODIFICATION DU PAIEMENT

POUR LES HYPERS

8085 participants en 2014 (LES 3 MODES NE PEUVENT ETRE DISTINGUES)

54228 Heures de formation en 2014

4957 personnes formées

POUR LES SUPERS

6503 participants en 2014

47126 heures de formation

4738 personnes formées

POUR LA PROXI

29 mars application de « C mes commandes »

Sauf Leader-Price

WIFI dans tous les magasins

Abandon du MC 3000

S'appuyer sur la dynamique du réseau Gérant mandataire

Poursuivre le développement de la location gérance et de la franchise

Accompagner la montée en compétences

L'entretien annuel remis au cœur du dispositif

Favoriser le développement des compétences

Renforcement d'accompagnement commercial (100%)

Formalisation d'un parcours « passeport Directeur Régional »

Remonter des formations initiales pour les Gérants Mandataires

Poursuite du développement des formations magasins pilotes VIVAL et SPAR

Mis à dispositions d'outils commerciaux innovants

Accompagner les projets entrepreneurs

Faciliter l'accès à l'entrepreneuriat de proximité pour ceux qui le souhaitent

Encourager en priorité les projets entrepreneurs des Gérants Mandataires

11- POINT A DATE SUR LA PENIBILITE

Le Code du Travail prévoit que l'employeur évalue la pénibilité au travail sur chaque facteur.

Le Groupe a fait le choix de réaliser des diagnostics sur l'ensemble des facteurs avec l'intervention d'experts sur les questions de santé et de conditions de travail (CABINET LEYTON).

Pour les sociétés dites administratives et l'amont des sites opérationnels, intervention du Médecin Référent Groupe.

Le résultat de ces tests sera présenté auprès des DSG/DSGA dans le premier semestre 2016

12- MISE A JOUR DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS FORMATION, EGALITE PRO, ECONOMIQUE, LOGEMENT, OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI.

Pour la CFDT Carole Daphaud remplacera Patrick Spada à la commission économique, ainsi que pour la commission observatoire de l'emploi.

13- DELIBERATION SUR LE CHOIX D'UN EXPERT COMPTABLE SUR LA MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS (frais de fonctionnement du CCE DCF)

Le CCE DCF fait le choix de prendre le cabinet comptable COMEX, qui se trouve sur St Etienne.

14- DELIBERATION SUR L'OBLIGATION D'ETABLIR UN REGEMENT INTERIEUR POUR LE CCE DCF

La Direction propose d'attendre le renouvellement du CCE pour le mettre en place.

Le CCE fera une proposition de présentation d'un projet.

Fin du CCE